

Dossier de presse :

Myriam El Khomri et Stéphane Le Foll participent vendredi 23 octobre au lancement du dispositif « la Fabrique à entreprendre » au Mans. Ce dispositif est le premier dans la région Pays-de-la-Loire



Qu'est-ce que la Fabrique à entreprendre du Mans ?

Il s'agit d'un dispositif qui rassemble l'Etat, la Caisse des dépôts et consignations, le Mans Métropole et les acteurs locaux de l'aide à la création d'entreprise. Il vise l'accompagnement de porteurs de projets avec, pour cœur de cible, les habitants des quartiers prioritaires. Installée à la Maison de l'Emploi, la Fabrique a pour ambition d'agir au plus près des besoins, de développer une action spécifique pour détecter les projets et les faire émerger.

La méthode de mise en place de la fabrique à entreprendre :

- La Composition d'une offre de services
 - o structurante sur les territoires prioritaires
 - o en partenariat avec les acteurs de la création d'entreprises
 - o visible et lisible par les habitants des quartiers prioritaires sensibles
- Une Indispensable mise en confiance de l'ensemble des partenaires de la Création d'Activité
- La Nécessité d'un portage neutre
- La Nécessité de définir un plan d'actions avant engagement financier des partenaires
- Un Principe de cofinancement entre l'Etat, Le Mans Métropole et la Caisse des Dépôts.

Ce que propose la Fabrique à entreprendre :

- Détecter et accompagner des projets
- Accompagner à la création d'entreprises et au financement
- Développer son activité
- Proposer un hébergement – lieu d'accueil et de rencontre pour faciliter les échanges et la constitution de dossiers administratifs.
- Développer la culture entrepreneuriale
- Coordonner, animer et assurer la traçabilité des parcours au travers de nouvelles instances : Comité de financement dédié, Comité de suivi des parcours

Les Enjeux :

- Donner une réponse concrète à l'engagement pris par les acteurs de la politique de la ville au sein du contrat de ville.
- Disposer d'un lieu ressources facilitant le parcours des créateurs issus des Quartiers prioritaires
- Rompre l'isolement des entrepreneurs des quartiers prioritaires et ouvrir l'accès au droit commun

Lancement de la Fabrique à entreprendre :

- Lancement officiel le 23 octobre 2015 en présence de **Myriam El Khomri**, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et **Stéphane Le Foll**, Ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement.
- Le Mans Métropole est le premier territoire ligérien à se lancer sur le dispositif de « La Fabrique à Entreprendre », et la deuxième en France.
- Les travaux jusqu'alors menés suscitent une grande attente sur le plan local et régional.

Le Financement :

Le Mans Métropole à hauteur de 50K d'euros
La Caisse des dépôts à hauteur de 50 Kd'euros
L'Etat à hauteur de 68 K d'euros

Programme du lancement de la Fabrique à entreprendre le 23 octobre 2015 :

Déroulé de la table ronde:

Introduction par M. Stéphane Le Foll pour le lancement de la Fabrique à Entreprendre

- **Séquence 1 : les témoins avec 3 questions**

- Sur leurs activités,
- Sur les difficultés rencontrées,
- Sur ce qu'ils attendent de "La Fabrique" et les conditions de succès.

- **Séquence 2 : les financeurs avec 3 questions :**

- Sur les motivations du maire Pourquoi soutient-il le projet ?
- Sur la signification du portage du projet par la maison de l'emploi.
- La Fabrique est un label de la CdC. Quelle signification et quel contenu?

- **Séquence 3 : les partenaires avec 2 questions :**

- Qu'apporte PE dans ce nouveau dispositif?
- Qu'est-ce que ces organismes vont changer dans leurs pratiques? Quels nouveaux services?

Conclusion par Myriam El KHOMRI, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

Contact :

Cabinet de Myriam EL KHOMRI : 01 49 55 31 02 / secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr
Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74 / cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr